

L'ESPACE AGRICOLE FRANÇAIS

D'après D. Noin, *Le nouvel espace français*, A. Colin, 2008

les secteurs économiques ont connu de très grands changements depuis la Seconde guerre mondiale, l'agriculture n'y échappe pas.

Comment les divers secteurs de production (et notamment l'agriculture) ont-ils été affectés à partir de 1945 ? Dans quelle mesure la distribution géographique de chacun d'eux a-t-elle été modifiée ?

1. Une rapide modernisation de l'agriculture

Dans le secteur agricole, les changements ont été amples et rapides. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, l'agriculture était encore attardée. Elle occupait une part importante de la population active sans pour autant assurer une complète indépendance alimentaire au pays.

Aujourd'hui, c'est une agriculture moderne, qui compte parmi les plus développées du monde et qui peut exporter une bonne partie de sa production ; à ce titre, elle est parfois considérée comme le « pétrole vert » de la France. Elle fournit une grande quantité d'aliments de qualité, à des prix souvent compétitifs sur les marchés mondiaux. La France est ainsi devenue, avec 10 % du commerce mondial, le 2^e exportateur de produits agricoles bruts après les États-Unis et le 1^{er} exportateur de produits agricoles transformés.

L'agriculture n'emploie cependant plus grand monde. Alors qu'elle faisait encore travailler plus du tiers de la population active en 1946 et un cinquième en 1962, elle en emploie 1/30 en 2008 . La baisse n'est sans doute pas terminée mais elle tend maintenant à devenir lente. Le nombre d'exploitants n'a cessé de diminuer : il est passé de 3 millions au lendemain de la guerre à 0,5 million en 2007. Les exploitations qui font travailler une personne à temps complet sont moins de 0,4 million ; quand au nombre d'exploitations rentables, indiquant celles qui vont survivre dans la décennie à venir, il est encore inférieur à ce dernier chiffre.

En dépit de la forte réduction du nombre des exploitants et travailleurs agricoles, la production a considérablement augmenté. Au palmarès des productions, la France figure presque toujours en bonne place: au 5^e rang mondial pour le blé, au 4^e pour la viande de bœuf, au 3^e pour le lait, les fruits et les légumes, au 2^e enfin pour le vin. Ces résultats ne sont dus que partiellement aux facteurs physiques même si la France a la chance d'avoir de vastes étendues peu accidentées, beaucoup de bons sols et des conditions climatiques assez favorables. Ils s'expliquent par le remarquable mouvement de modernisation intervenu depuis les années 50, par un gros effort de formation et aussi par les aides et subventions dont l'agriculture a bénéficié tant de la part du gouvernement que de la Communauté européenne. La population agricole a vu peu à peu son niveau technique s'élever. Les exploitations ont été progressivement agrandies, les terres ont été remembrées, tracteurs puissants et machines spécialisées se sont répandus, enfin la spécialisation s'est accrue. La mise au point de plantes et d'animaux sélectionnés, l'utilisation massive d'engrais et de traitements phytosanitaires et le développement de l'irrigation ont considérablement augmenté les rendements.

Enfin, l'agriculture française a largement bénéficié de la Politique agricole commune (PAC) pendant trois décennies, de 1962 à 1992, en particulier du large marché ouvert à ses produits dans les autres pays de la Communauté. Cette politique a toutefois mené à une impasse en raison de son coût ; il a fallu la réviser. La surface mise en culture a été sensiblement réduite pour diminuer les excédents. La concurrence est devenue vive. Le nombre des exploitations a continué de reculer assez rapidement, faisant disparaître celles qui n'étaient pas rentables.

Si la population employée dans l'agriculture a beaucoup diminué, sa répartition n' a pas changé fondamentalement. L' opposition Est-Ouest subsiste mais elle est nuancée. Elle ne se fait pas de part et d'autre de la classique ligne Le Havre-Marseille mais le long d'une limite plus floue et sinueuse. Dans la partie orientale, la proportion des actifs agricoles est généralement faible à l'exception de certaines zones d'emploi tournées vers la viticulture, l'horticulture ou l'élevage intensif. Dans la partie occidentale, la proportion des actifs agricoles est en général supérieure à la moyenne mais elle ne l'est pas partout. Elle est supérieure à 15 % dans une soixantaine de zones d'emploi, qui correspondent plutôt à des campagnes profondes aux activités peu diversifiées, dans le Massif armoricain, le Massif central et le Sud-Ouest. En tout cas, les régions qui contribuent le plus fortement à l'emploi et la production agricoles sont dans la partie occidentale. L'Aquitaine, la Bretagne et les Pays de la Loire ont le plus grand nombre d'agriculteurs mais l'Aquitaine est en tête pour le PIB agricole grâce à la haute valeur commerciale de ses vins.

2. Les évolutions disparates de l'espace rural

Les changements que la France a connus au cours des dernières décennies ont profondément transformé l'espace rural.

Pour une part, celui-ci a été gagné par la périurbanisation autour des agglomérations, jusqu'à plusieurs dizaines de km dans le cas des plus grandes. Il a également été altéré par le développement de l'habitat et des équipements dans les zones propices au développement des activités touristiques et de loisirs, le long des littoraux et dans certaines montagnes. Ces changements ont entraîné le recul de l'agriculture et la transformation des paysages, essentiellement en raison d'une urbanisation diffuse.

Le reste de l'espace rural a été affecté par les changements des systèmes de production. Il n'y a pas si longtemps, c'était une mosaïque de petites régions dont beaucoup pratiquaient la polyculture. Il reste encore très varié aujourd'hui mais il a été considérablement simplifié du fait de la modernisation. Presque toutes les petites régions agricoles ont dû se spécialiser pour fournir des produits à des prix concurrentiels. Bien que les techniques modernes permettent dans une certaine mesure de s'affranchir des conditions naturelles, celles-ci ont malgré tout une incidence sur les coûts ; de ce fait, les systèmes de production sont nettement influencés par les conditions morphologiques, pédologiques et climatiques :

- L'espace agricole proprement dit, tourné vers la production végétale, couvre la plus grande partie de l'espace rural avec quatre orientations distinctes :

1) Le système céréalier est tourné vers la production du blé, du maïs et des oléagineux. Il est pratiqué par de grandes exploitations performantes, utilisant du gros matériel et ayant peu de main-d'œuvre. Favorisé par la Politique agricole commune, il fournit une grande quantité de produits à des prix compétitifs, tant sur le marché national que sur le marché international. Il concerne essentiellement le Bassin parisien, à l'exception de sa partie occidentale, mais aussi quelques autres petites régions comme la plaine du Nord, les Landes et le Lauragais.

2) Le système viticole existe depuis longtemps avec deux formules distinctes. Les vignobles de qualité de Champagne, Alsace, Bourgogne, Beaujolais, vallée du Rhône et Bordelais fournissent des produits appréciés, bien commercialisés, laissant en général de bonnes marges bénéficiaires. Les vignobles fournissant des vins courants, essentiellement dans le Languedoc, sont menacés car soumis à la concurrence sévère des autres pays producteurs, en particulier de l'Italie et de l'Espagne.

3) Le système horticole, tourné vers la production de légumes ou de fruits, concerne de petites régions bénéficiant de conditions physiques favorables, par exemple le Léon, le

Trégorrois, le Val de Loire, le Roussillon et le Comtat, ou bien de la proximité des marchés, dans les environs des grandes villes, plus spécialement de l'agglomération parisienne. Pour ces productions supportant des frais élevés de main-d'œuvre la concurrence des producteurs méditerranéens est sévère. Les crises sont assez fréquentes.

4) La polyculture n'a pas disparu complètement mais elle a beaucoup reculé et elle est très simplifiée en comparaison du passé. Elle subsiste en particulier à la périphérie du Bassin parisien, dans le Sud-Ouest et les pays du Rhône, là où le relief est relativement accidenté et la modernisation moins nette qu'ailleurs.

-Il existe également plusieurs systèmes tournés vers les productions animales. Ils concernent des régions qui sont en général moins favorisées par les conditions physiques et qui ne sont pas très peuplées :

1) Le système herbager a un caractère nettement plus extensif que les systèmes proprement agricoles. Il en existe deux variétés. Il peut être tourné vers la production de lait, de produits laitiers ou de fromage. C'est généralement le cas dans les montagnes, en particulier dans les Vosges, le Jura, les Alpes du Nord et les Pyrénées. C'est aussi le cas dans l'Ouest, de la Normandie aux Charentes, ainsi que dans le Nord et le Nord-Est, par exemple dans la Thiérache et la vallée de la Meuse. Il concerne un grand nombre de petites exploitations peu rentables qui survivent avec peine.

Le système herbager tourné vers la production de viande se localise essentiellement dans le Massif central et les régions voisines comme le Nivernais, du moins pour la filière bovine. Il concerne de nombreuses exploitations de petite taille qui ont été fragilisées au cours des dernières années par l'arrivée de viandes bon marché provenant d'Europe de l'Est et par la crise de la « vache folle » qui a fortement réduit la demande.

2) Le système fourrager est intensif à la différence du précédent. Il repose en effet sur la culture de plantes destinées à nourrir les animaux. Il permet une forte densité de bovins. Il est surtout développé en Bretagne.

3) Le système des élevages hors sol concerne essentiellement la production des porcs et des volailles, élevés en batterie et nourris avec des aliments transformés. Il doit désormais faire face à une vive concurrence de la part de certains pays de l'Union européenne, en particulier l'Espagne et les Pays-Bas. Lui aussi s'est développé essentiellement en Bretagne.

→ Au total, l'espace utilisé par les agriculteurs et éleveurs oppose de plus en plus deux types de régions: celles où l'agriculture a été fortement modernisée et celles où elle l'a été plus modérément.

Les premières concernent avant tout le nord-ouest du pays (Bretagne, Bassin parisien, Nord) mais aussi diverses petites régions agricoles (les vignobles de qualité, la région de Toulouse, une partie de la vallée du Rhône). Les exploitations y sont en général spécialisées, bien outillées et performantes : elles sont en mesure d'affronter la concurrence internationale. Elles ne sont pas cependant à l'abri des problèmes économiques et écologiques.

Jusqu'à présent, le modèle productiviste qui a été adopté n'a pas pris en compte la bonne préservation de l'environnement. C'est particulièrement net en Bretagne où le modèle a été poussé à l'extrême ; il a entraîné une très nette dégradation du milieu naturel, sans compter l'enlaidissement des paysages.

Les secondes concernent plus particulièrement les régions herbagères de montagne et les régions de polyculture. Les exploitations n'ont généralement pas la taille requise pour être rentables; elles survivent avec difficulté grâce aux aides et aux subventions. L'agriculture recule. La déprise rurale a commencé à se manifester à partir des années 60 et elle n'a pas cessé de s'accroître. La population agricole diminue de plus en plus et certaines surfaces retournent à la forêt.

→ L'espace rural oppose de plus en plus les régions où l'agriculture a été fortement modernisée et celles où la modernisation a été moins forte.